



Appel à candidatures

Date limite : 15 février 2026

Académie de composition Maurice Ravel 2026

17 - 30 août 2026

Saint-Jean-de-Luz, France



© Mathieu Mengaillou - Komcébo

Le Festival & Académie Ravel lance un appel à candidatures pour sélectionner 5 compositrices et compositeurs émergents afin de participer à la 5^{ème} édition de son Académie de composition, dans le cadre de la Session 2026 de l'Académie Ravel.

PRÉSENTATION

Ancrée sur la terre natale de Maurice Ravel et partie intégrante du Festival Ravel dont la direction artistique est assurée par le pianiste Bertrand Chamayou, l'**Académie Ravel** accompagne depuis près de 50 ans les grands musiciens de demain (www.festivalravel.fr).

Marquée par l'héritage des compositeurs français et accordant une place particulière à la musique d'aujourd'hui, l'**Académie de composition Maurice Ravel** a été créée en 2022 avec une première édition présidée par Philippe Manoury. Les éditions suivantes (2023-2025) ont été présidées par Michael Jarrell avec la participation de grands invités : Helmut Lachenmann, Ramon Lazkano, George Benjamin...

En 2026, la 5^{ème} édition de l'Académie de composition sera menée par le compositeur espagnol Hèctor Parra, dans le cadre de la Session 2026 de l'Académie Ravel. Les compositrices et compositeurs accueillis auront l'opportunité d'être encadrés par une équipe pédagogique d'excellence, de s'enrichir de la rencontre avec des étudiants venus du monde entier, de pouvoir travailler en lien étroit avec de jeunes interprètes de haut-niveau issus des plus grands établissements et de faire entendre leurs œuvres en public et auprès d'un jury prestigieux, lors du concours de composition clôturant l'Académie Ravel.

Un prix de composition sera remis à l'issue de l'Académie. Il consistera en une commande rémunérée pour le Festival Ravel 2027, accompagnée d'une publication aux éditions Durand-Salabert-Eschig.

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

La session 2026 sera menée par Hèctor Parra, qui travaillera en collaboration avec un chef d'orchestre pour la direction des ensembles.

Des compositrices et compositeurs invités par le Festival interviendront pendant la session de l'Académie. D'autres professeurs de l'Académie interviendront également dans le travail avec les instrumentistes via des séances individuelles ou collectives : Bertrand Chamayou, Nicolas Baldeyrou et d'autres artistes de premier plan.



Hèctor Parra

Compositeur majeur de la scène contemporaine, Hèctor Parra a écrit plus d'une centaine d'œuvres commandées par des institutions telles que la Philharmonie de Paris, l'IRCAM, le Konzerthaus de Vienne ou le Guggenheim de New York, et créées par les plus grands orchestres et ensembles comme l'Ensemble intercontemporain, la WDR de Cologne, ou le Tokyo Philharmonic. Lauréat du Prix de Composition Ernst von Siemens (2011) et du Prix National de Culture de Catalogne (2017), du Prix Musique de la SACD (2025), pensionnaire de la Villa Médicis (2021-22), il est l'auteur de huit opéras créés en Europe et aux États-Unis. Ses œuvres sont publiées par Durand / UMPG.

© Amandine Lauriol

DÉROULEMENT DE LA SESSION

5 compositrices et compositeurs émergents seront sélectionnés par la direction artistique fin février 2026.

Description de la pièce à composer

- Les compositrices et compositeurs sélectionnés devront choisir une formation du duo au septuor parmi 5 propositions différentes incluant les instruments suivants : piano, violon, alto, violoncelle, chant, flûte, clarinette et percussions.
- Le minutage de la pièce devra être compris entre 7 et 10 minutes.
- L'œuvre devra être une création mondiale et avoir été composée pour cette occasion.
- L'œuvre devra être exclusivement acoustique et pas comporter de dispositif électronique ni amplification

Calendrier

En amont de l'Académie (mars à mi-juillet 2026)

- Envoi d'une première partie de la pièce : mi-mai 2026
- Envoi des partitions achevées : mi-juillet 2026

Pendant l'Académie (17 au 30 août 2026, à Saint-Jean-de-Luz)

- Travail d'interprétation de la pièce par des jeunes interprètes de haut-niveau de la promotion 2026 de l'Académie Ravel, sous la direction d'un chef d'orchestre.
- Ajustements et finalisation des pièces
- Conférences et rencontres
- Création des pièces à l'occasion du concours de composition, le 30 août 2026, en présence d'un jury

TARIFS / CONDITIONS D'ACCUEIL

Frais pédagogiques

Les compositrices et compositeurs sélectionnés seront exemptés du paiement de frais pédagogiques, lesquels seront intégralement pris en charge par l'Académie Ravel.

Hébergement et repas

L'hébergement des compositrices et compositeurs sera pris en charge par l'Académie Ravel.

Les petits déjeuners et les dîners seront inclus.

Les frais de transport et les repas du midi ne sont pas pris en charge par l'Académie.

MODALITES DE CANDIDATURE

Profils recherchés

L'appel à candidatures est ouvert aux compositrices et compositeurs émergents de moins de 35 ans, de toutes nationalités, en cours d'études ou titulaire d'un diplôme obtenu au sein d'un établissement supérieur de composition musicale français ou étranger.

Modalités de candidature

Les candidatures sont à adresser par mail à academie@festivalravel.fr et devront comporter obligatoirement :

- Un CV détaillé (en français ou anglais)
- Une lettre de motivation (en français ou anglais)
- Deux œuvres (partitions obligatoires, enregistrement audio ou vidéo facultatif)

Date limite de candidature

Dimanche 15 février 2026

Sélection

Les candidatures seront examinées par un jury comprenant le directeur artistique du Festival & Académie Ravel, Bertrand Chamayou, et le professeur référent de l'Académie de composition 2026, Héctor Parra.

Les noms des 5 candidats sélectionnés seront annoncés fin février 2026.

L'Académie Ravel 2026 reçoit le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, du département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté d'agglomération Pays Basque, les villes de Saint-Jean-de-Luz, Ciboure et Bayonne, la Fondation Société Générale, la Fondation Orange, la Caisse des Dépôts, la Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, la Ravel Edition.

Elle est menée en partenariat avec les Editions Durand-Salabert-Eschig, le Centre Supérieur de Musique du Pays-Basque-Musikene et le Conservatoire Maurice Ravel-Pays Basque.